Sud-Ouest Bergerac 27-08-10

27 août 2010 06h00 | Par **BERNARD BROUSTET**

Douche froide pour BNC

Le groupe espagnol Maxam propose de racheter la totalité du site de Bergerac, mais l'arrêt de la nitrocellulose industrielle menacerait 100 emplois.

L'établissement industriel de Bergerac semble être à la veille de tomber entre les mains d'un groupe privé étranger. ARCHIVES E. D.

Une page capitale et douloureuse va sans doute se tourner ces prochains mois à la SNPE. Lors d'un comité d'entreprise de la filiale Bergerac NC (BNC), hier à Bergerac, les élus du personnel ont appris que le groupe espagnol Maxam avait formulé une offre d'achat de l'immense site de la Poudrerie (110 hectares). Mais si elle se réalise, cette opération s'accompagnera de l'arrêt de la fabrication de la nitrocellulose industrielle de BNC, qui occupe actuellement une centaine de salariés sur les quelque 370 que compte le site.

Poudres et vernis

La SNPE, à ce jour contrôlée par l'État, a subi au cours de ces dernières décennies une fonte des effectifs, qui est allée de pair avec une profonde réorganisation. Au début des années 1990, la filiale Bergerac NC a été créée pour fabriquer de la nitrocellulose, essentiellement destinée à des usages industriels.

Il faut savoir en effet que la nitrocellulose, composée de cellulose de coton, d'acide nitrique et d'acide sulfurique, peut servir aussi bien à fabriquer des poudres énergétiques (chasse, armes de guerre, etc.), que des vernis, des peintures, des encres…

Bergerac NC, et son ex-filiale Durlin, spécialisée dans les vernis à ongles, sont aujourd'hui l'un des deux grands pans de l'établissement périgourdin, l'autre étant constitué par la société Eurenco, qui fabrique entre autres des munitions pour canons.

Lourds déficits

Jusqu'au début de la décennie 2000, Bergerac NC avait connu une trajectoire favorable, au point de créer des implantations en Italie, en Corée ainsi qu'en Chine avec le concours d'un partenaire taïwanais. Mais, depuis plusieurs années, la situation s'est fortement dégradée, sous l'effet notamment de l'appréciation de l'euro. Si bien que BNC a connu plusieurs exercices très déficitaires.

Par ailleurs, début 2009, la SNPE a changé de patron : Antoine Gendry a succédé à Jacques Zyss, avec la mission de mener à bien la privatisation, c'est-à-dire en fait la vente par appartements de l'entreprise publique. D'ores et déjà, le processus de démantèlement s'est traduit par la vente de la filiale toulousaine Isochem (chimie) au fonds d'investissement Aurelius.

Le site de Bergerac est également sur la sellette depuis des mois. Antoine Gendry a tenté de vendre BNC à certains de ses concurrents. Mais l'affaire a échoué. Et, dans ces conditions, c'est un autre parti qui a été annoncé hier.

Le site changerait de main

Si le plan présenté au comité d'entreprise de BNC se concrétise, le groupe Maxam achèterait donc la totalité du site. Cette entreprise privée espagnole, qui est un des premiers acteurs mondiaux sur les marchés des poudres militaires, des cartouches et des explosifs de chantier, n'est pas une inconnue à Bergerac. Elle partage en effet à ce jour avec Bergerac NC la propriété de la filiale Manuco, spécialisée dans la nitrocellulose à usage énergétique, et qui compte un peu plus de 30 employés. Le scénario proposé prévoit l'achat des parts de Manuco aujourd'hui détenus par BNC et la création d'une douzaine d'emplois supplémentaires par Maxam, qui en deviendrait donc le seul actionnaire. À l'inverse, la société espagnole ne rachèterait ni Eurenco (combustibles militaires) ni Durlin (vernis à ongles) qui deviendraient ses locataires.

Selon ce qui a été dit hier en comité d'entreprise, Maxam aurait l'intention de développer ses activités sur l'établissement de Bergerac, qui a la particularité d'être un site Seveso seuil haut, autorisé à accueillir des activités à risque.

Potion amère

Mais en attendant ces hypothétiques développements, Bergerac va devoir avaler une potion amère. La production de nitrocellulose industrielle, qui emploie une centaine des quelque 140 salariés locaux de BNC, va être arrêtée au début du printemps 2011.

Selon les informations communiquées au comité d'entreprise, la direction a bon espoir de limiter sensiblement le recours à des licenciements secs. Des postes pourraient notamment être proposés dans d'autres établissements de la SNPE, comme celui de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), qui n'est pas en mauvaise forme.

Les syndicats ne semblent pas partager cet optimisme. Christophe David-Bordier (Sud), qui dénonce la « volonté politique et idéologique de démantèlement de la SNPE », affirme que la fin de Bergerac NC n'est pas fatale. Et il demande en tout cas que le processus de reclassement soit exemplaire. « On se doutait bien que quelque chose allait nous tomber dessus, souligne de son côté Alain Nadal, élu CGT. Mais on ne pensait pas que ce serait aussi lourd. »

Après avoir été pendant des décennies sous l'ombrelle de l'État, l'établissement industriel le plus emblématique de Bergerac semble donc à la veille de tomber entre les mains d'un groupe privé étranger. L'avenir dira si celui-ci peut contribuer à sa pérennité. Mais comment ne pas comprendre que dans l'immédiat les salariés ne soient pas rassurés ?